

**PROCÈS-VERBAL  
VILLAGE DE NORTH HATLEY  
17 NOVEMBRE 2022**

À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE du conseil municipal, tenue au centre communautaire de North Hatley, à 11h.

SONT PRÉSENTS les conseillers suivants :

- |                      |                       |
|----------------------|-----------------------|
| 1. Michel DESROSIERS | 4. Elizabeth FEE      |
| 2.                   | 5. David WILSON       |
| 3.                   | 6. Andrew J PELLETIER |

ABSENT(S) :

FORMANT QUORUM sous la présidence de madame la mairesse Marcella Davis-Gerrish

EST AUSSI PRÉSENT monsieur Benoit Tremblay, Directeur général et monsieur Bruno Bélisle, directeur général adjoint

**ORDRE DU JOUR**

1. Renonciation à l'avis de convocation
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions portant sur les sujets à l'ordre du jour
4. Sentier Virgin – mandat au directeur général et à la Mairesse pour le don des lots du sentier Virgin à la Fiducie de conservation Massawippi
5. Coopérative de Solidarité du Centre de Santé de la Vallée Massawippi – Entente de partenariat
6. Modification au Contrat de travail – Départ à la retraite de Monsieur Dany McKelvey
7. Modifications à la gestion de l'urbanisation prévues dans le règlement de remplacement du SADD de la MRC de Memphrémagog
8. Restructuration de Comités municipaux – Comité socio-économique et Comité de Communication
9. Mise à jour du Guide de gestion du personnel
10. Embauche permanent à temps plein – M. Michael Deblois
11. Avis de vacance – Poste de conseiller # 3
12. Levée de l'assemblée

**2022-11-17.01**

**RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION**

CONSIDÉRANT que les membres du conseil se sont rencontrés le 11 novembre dernier et qu'ils ont déterminé la date de la présente séance extraordinaire;

CONSIDÉRANT l'article 157 du code municipal qui permet de renoncer à l'avis de convocation prévu aux articles 155 et 156 lorsque tous les membres du conseil présents sur le territoire de la municipalité y assistent;

Pour ces motifs,

MOI, MICHEL DESROSIERS, PROPOSE

Qu'il est résolu de renoncer à cet avis de convocation.

**PROCÈS-VERBAL  
VILLAGE DE NORTH HATLEY  
17 NOVEMBRE 2022**

2022-11-17.02

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

MOI, ELIZABETH FEE, PROPOSE

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec l'ajout du point 5 « Coopérative de Solidarité du Centre de Santé de la Vallée Massawippi – Entente de partenariat. » et l'ajout du point 10 « Embauche permanent à temps plein – M. Michael Deblois »

ADOPTÉE

2022-11-17.03

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

INTERVENANTS		OBJETS
	Q	
	R	
	Q	
	R	
	Q	
	R	

2022-11-17.04

**SENTIER VIRGIN – MANDAT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET À LA MAIRESSE POUR LE DON DES LOTS DU SENTIER VIRGIN À LA FIDUCIE DE CONSERVATION MASSAWIPPI**

ATTENDU QUE le sentier Virgin représente un élément important pour la Municipalité;

ATTENDU QUE la Municipalité est propriétaire des lots 4 090 504, 4 030 229, 4 090 506 et 4 090 505 qui déterminent le sentier Virgin;

ATTENDU QUE le sentier Virgin représente un élément important pour les résidents de la Municipalité qui aime l'utiliser comme sentier piétonnier;

ATTENDU QUE le sentier Virgin est l'un des sentiers le plus riche en termes de beauté du paysage;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite protéger le sentier Virgin;

JE, ELIZABETH FEE, PROPOSE

QUE la Mairesse et le Directeur général soient mandatés afin de procéder à la rédaction d'un protocole d'entente visant le don des lots 4 090 504, 4 030 229, 4 090 506 et 4 090 505 à la Fiducie de Conservation Massawippi Trust

QU'il soit établi dans le protocole d'entente que la Fondation devra s'assurer de la protection du sentier Virgin à perpétuité

VOTE POUR :                      VOTE CONTRE :                      ABSTENTION :  
ADOPTION :

2022-11-17.05

**COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DU CENTRE DE SANTÉ DE LA VALLÉE MASSAWIPPI – ENTENTE DE PARTENARIAT**

ATTENDU QUE la Municipalité a été sélectionnée pour l'établissement d'une clinique médicale satellite;

ATTENDU QUE LE Conseil favorise grandement le retour d'une clinique médicale à la Municipalité pour le bien de sa population;

ATTENDU QUE la Fondation a élaboré un protocole d'entente régissant les besoins d'une future clinique;

ATTENDU QUE le conseil croit fermement qu'une clinique offrant l'accessibilité aux soins de santé à sa population et la population environnante est nécessaire et même vitale;

Je, DAVID WILSON, propose

QUE la Mairesse Marcella DAVIS GERRISH et le directeur général Benoit TREMBLAY soit mandaté à ratifier le protocole d'entente.

**PROCÈS-VERBAL  
VILLAGE DE NORTH HATLEY  
17 NOVEMBRE 2022**

QUE Marcella DAVIS GERRISH et Benoit TREMBLAY soient mandatés pour négocier un protocole d'entente final qui sera présenté au Conseil et à la population lors d'une séance publique subséquente

VOTE POUR :                    VOTE CONTRE :                    ABSTENTION :  
ADOPTION : UNANIMITÉ

2022-11-17.06

**MODIFICATION AU CONTRAT DE TRAVAIL – DÉPART À LA RETRAITE DE MONSIEUR DANY MCKELVEY**

ATTENDU QUE Monsieur Dany McKelvey occupe un emploi avec la Municipalité du Village de North Hatley depuis 1994;

ATTENDU QUE Monsieur McKelvey a occupé un poste impliquant des responsabilités au sein du département de travaux publics, depuis plusieurs années jusqu'à ce jour;

ATTENDU QUE M. McKelvey quittera ses fonctions pour un départ à la retraite le 30 juin 2023;

ATTENDU QUE la Municipalité doit assurer une transition avec une nouvelle personne qui occupera le poste de Directeur des travaux publics;

ATTENDU QUE M. McKelvey souhaite offrir la meilleure transition possible et que cette tâche lui incombera en collaboration avec la Direction générale occasionnant une surcharge de travail;

MOI, MICHEL DESROSIERS, PROPOSE

QUE Monsieur Benoit Tremblay, Directeur général et Greffier-trésorier, soit mandaté afin de procéder à l'embauche d'une personne pour occuper le poste de Directeur des travaux publics;

QUE les candidatures retenues soient présentées au Conseil à l'atelier de travail du 28 novembre 2022;

QUE la date d'entrée en fonction de la nouvelle personne qui occupera le poste de Directeur des travaux publics soit fixée le ou vers le 5 décembre 2022;

QUE le Directeur général et greffier-trésorier, Monsieur Benoit Tremblay, soit mandaté afin de procéder à la modification du contrat de travail actuel de M. McKelvey reflétant les nouveaux éléments, incluant la modification des horaires de travail ainsi que la réduction de responsabilités le ou vers le 2 décembre 2022;

QUE Le Directeur général et Greffier-trésorier, Monsieur Benoit Tremblay et que la Mairesse, Mme Marcella Davis Gerrish soient mandatés afin de procéder à la signature du contrat de travail de la nouvelle personne qui occupera le poste de Directeur des travaux publics;

QUE les modalités fixant les conditions d'emploi de la nouvelle personne qui occupera le poste de Directeur des travaux publics soient conformes au Guide de gestion du personnel

VOTE POUR :                    VOTE CONTRE :                    ABSTENTION :  
ADOPTION : UNANIMITÉ

2022-11-17.07

**MODIFICATIONS À LA GESTION DE L'URBANISATION PRÉVUES DANS LE RÈGLEMENT DE REMPLACEMENT DU SADD DE LA MRC DE MEMPHRÉMAGOG**

ATTENDU QUE la MRC de Memphrémagog a adopté le 20 octobre 2021 le règlement 12-20 édictant son schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) de troisième génération;

ATTENDU QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a informé la MRC le 16 mars 2022 que certains éléments du règlement 12-20 n'étaient pas conformes aux orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire et que ces derniers devaient être précisés ou révisés;

ATTENDU QUE parmi les éléments jugés non conformes, plusieurs touchaient la gestion de l'urbanisation et avaient des implications pour les municipalités;

**PROCÈS-VERBAL  
VILLAGE DE NORTH HATLEY  
17 NOVEMBRE 2022**

ATTENDU QUE dans ce contexte, la MRC a rencontré individuellement les municipalités concernées au cours de l'été et de l'automne 2022 afin de leur faire part des éléments touchant leur territoire respectif et de convenir des modifications possibles entourant la gestion de l'urbanisation;

ATTENDU QUE les modifications proposées reposent, en partie, sur des choix municipaux;

MOI, ELIZABETH FEE, PROPOSE

Que la municipalité du Village de North Hatley approuve les modifications cartographiques qui seront intégrées dans le règlement de remplacement du SADD de la MRC de Memphrémagog, lesquelles concernent :

- Les limites du périmètre urbain et des zones de réserve;
- Les affectations;

QUE la présente résolution soit transmise à la MRC de Memphrémagog.

VOTE POUR :                      VOTE CONTRE :                      ABSTENTION :  
ADOPTION : UNANIMITÉ

2022-11-17.08

**RESTRUCTURATION DE COMITÉS MUNICIPAUX – COMITÉ SOCIO-ÉCONOMIQUE ET COMITÉ DE COMMUNICATION**

ATTENDU la vacance de sièges au Conseil;

ATTENDU QUE composition actuelle des Comités de la municipalité requiert la participation d'élus sur les Comités municipaux;

ATTENDU QUE l'administration municipale est chargée de toutes communications touchant les sujets « d'Affaires municipales »;

ATTENDU QUE le Comité de communications était quant à lui chargé des communications touchant les sujets en lien avec les différents travaux des Comités;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont déterminé qu'il serait plus efficace que les « Communications » touchant les travaux des Comités soient prise en charge directement par l'entremise de chaque Comités;

MOI, ELIZABETH FEE, PROPOSE

QUE les Comités Socio-économique et Comité de Communication soient dissous

VOTE POUR :                      VOTE CONTRE :                      ABSTENTION :  
ADOPTION : UNANIMITÉ

2022-11-17.09

**MISE À JOUR DU GUIDE DE GESTION DU PERSONNEL**

ATTENDU QUE le Guide de gestion du personnel est utilisé afin de fixer les conditions d'emploi pour l'ensemble des employés de la Municipalité;

ATTENDU l'approche de la vérification comptable annuelle;

ATTENDU QU'il a été recommandé par la Firme RCGT de tenir une mise à jour annuelle du Guide de gestion du personnel afin qu'il reflète les conditions d'emploi actuelles

MOI, DAVID WILSON, PROPOSE

QUE la Direction de la Municipalité procède à la mise à jour du Guide selon les réalités actuelles entendues

VOTE POUR :                      VOTE CONTRE :                      ABSTENTION :  
ADOPTION :

**PROCÈS-VERBAL  
VILLAGE DE NORTH HATLEY  
17 NOVEMBRE 2022**

**2022-11-17.10**

**EMBAUCHE PERMANENT À TEMPS PLEIN – M. MICHAEL DEBLOIS**

ATTENDU QUE M. Michael Deblois occupe un emploi saisonnier au poste de Journalier aux travaux public depuis juin 2022

ATTENDU QUE D'un commun accord, les parties souhaitent poursuivre le lien d'emploi au-delà des dates fixées

MOI, MICHEL DESROSIERS, PROPOSE

QUE le Directeur général, Monsieur Benoit Tremblay, procède à l'emploi de M. Michael Deblois pour un poste de journalier aux travaux publics de façon permanente à temps plein

QUE le Directeur général, Monsieur Benoit Tremblay, soit mandaté afin de produire et signer les contrats de travail conformément aux modalités prévues au Guide de gestion du personnel

VOTE POUR :                      VOTE CONTRE :                      ABSTENTION :  
ADOPTION : UNANIMITÉ

**2022-11-17.11**

**AVIS DE VACANCE – POSTE DE CONSEILLER # 3**

Le directeur général et greffier-trésorier dépose la lettre de démission de la conseillère au poste #3, madame Sophie BRASIOLA en date du 7 novembre 2022.

Le directeur général et greffier-trésorier confirme la vacance depuis le 7 novembre 2022.

**2022-11-17.12**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

À 11H32, les sujets apparaissant à l'ordre du jour ayant été traités;

MOI, ELIZABETH FEE , PROPOSE

Que la présente séance soit levée et fermée.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
Marcella Davis-Gerrish  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Benoit Tremblay  
Directeur général

Je, Marcella Davis-Gerrish, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.